

RAPPORT SOCIAL 2024

Gérard ROULET
Vice Président

L'année 2024 a été marquée par la décision du conseil d'administration de réduire les frais de gestion de l'association, notamment en transférant ses locaux. En conséquence l'association a suspendu ses activités de fin juin à début novembre, entraînant une baisse sensible des secours attribués et du

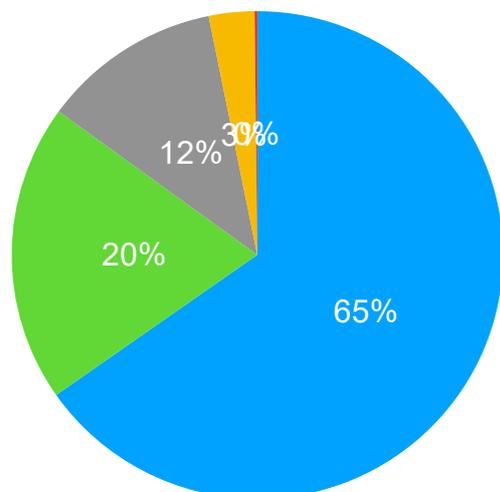
Historique des secours 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Montants des secours	110833 €	143808 €	134633 €	103627 €	93821 €
Nombre des dossiers reçus	1130	1410	1107	866	801
Nombre des dossiers aidés	661	816	843	692	567
Pourcentage reçus/aidés	58 %	57 %	76 %	80 %	71 %
Montant moyen de l'aide	168,00 €	176,00 €	160,00 €	150,00 €	165,00 €

nombre de dossiers aidés.

L'association a aidé 567 familles pour un montant de 93821 €, soit un montant moyen de 165 €.

■ Mobilités ■ Enfance ■ Formation
■ Aide d'urgence ■ Santé

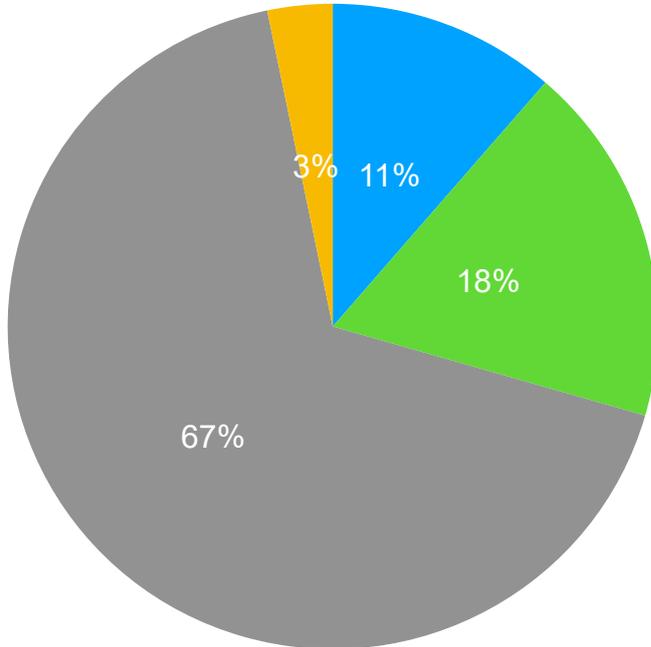


La répartition des secours reste assez stable, les aides à la mobilité constituent, comme les années précédentes, le premier poste d'assistance avec plus particulièrement la réparation automobile. En effet le maintien dans l'emploi est souvent lié à la capacité à se déplacer notamment dans les territoires mal desservis par les transports en commun, mais c'est également une difficulté pour les personnes ayant des

horaires atypiques le matin de très bonne heure ou le soir tard.

RAPPORT SOCIAL 2024

■ Achat/Location de véhicule ■ Permis de conduire
■ Réparation de véhicule ■ Transports



L'aide au passage du permis de conduire permet de financer les heures de conduite supplémentaires nécessaires avant de passer l'examen. La location de voiture auprès de garages solidaires, qui évite la perte d'emploi, est souvent une solution d'attente quand le véhicule est immobilisé.

Les difficultés économiques du moment sont vraisemblablement la cause de l'importance du soutien apporté à l'enfance qui représente cette année 20% des secours attribués. L'association a aidé au financement de 52 voyages scolaires pour des familles en difficultés afin de permettre aux enfants de partir avec leurs camarades au séjour organisé par leur école. De même elle a soutenu 32 familles en les aidant à financer des frais de scolarité, d'hébergement, de transport afin d'assurer la continuité de la scolarité et pour terminer 20 inscriptions à des associations sportives ou culturelles afin d'aider les enfants à participer à des activités collectives.

La semaine de la Bonté priorise l'assistance aux familles pour aider à la mobilité, à la formation dans la perspective du maintien ou du retour à l'emploi et l'aide aux enfants des familles en difficultés.

Les bénévoles s'attachent à un examen attentif des dossiers transmis pas les assistantes sociales, les décisions sont toujours prises à plusieurs afin d'éviter les biais individuels. La rapidité de traitement des dossiers en une dizaine de jours constitue une spécificité de la Semaine de la Bonté et contribue à sa reconnaissance par le réseau des assistantes sociales.